

L'Armagh joie



ROY & ROULEAU
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE

PRÉARRANGEMENTS | MONUMENTS | CARTES FUNÉRAIRES

ARMAGH 418 466-2073 | SAINTE-CLAIRE 418 883-3715 | SAINT-DAMIEN 418 789-2143

RBQ : 5623-1962-01

GROUPE PGF inc.
Guy et Francis Pouliot

Entrepreneur Général

89, Route 281 Sud, Armagh Qc G0R 1A0
418 466-2232

• LES MARCHÉS •

Tradition
Armagh

Du lundi au dimanche
de 8h à 20h

42, rue Principale
418 466-2030

Une vaste gamme de produits
de décoration pour votre décor!

Les draperies Chantal

29, rue St-Jean
Saint-Damien
Tél.: (418) 789-3152

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Stéphanie Lachance

DÉPUTÉE DE BELLECHASSE

Stephanie.Lachance.Bell@assnat.qc.ca
418 883-1343

ACHATS / VENTE ET RÉPARATIONS MINIS MOTEURS
RÉPARATION AUTOMOBILE

Propriétaires : Éric Arbour et
Suzie Bernier : 581-745-9538

LE BUNKER
LES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

253, rue Principale
Armagh, Qc G0R 1A0

418 466-0039 | lemlebunker@gmail.com

BMR MAGASIN H. LÉTOURNEAU inc.
120, rue Principale, St-Lazare (Québec) G0R 3J0

agrizone

Matériaux de construction - Portes et fenêtres
Plomberie - Peinture - Décoration - Location - Poêles

Tél.: 418 883-3318 Téléc.: 418 883-3319
sletourneau@hletourneau.com

Sébastien, Philip, Virginie, Jano, Claudia

NUMÉROS IMPORTANTES

Municipalité d'Armagh
5, rue de la Salle
Armagh, Qc G0R 1A0
Tél.: 418 466-2916
Télec.: 418 466-2409
Courriel: info@armagh.ca
www.armagh.ca
Travaux publics
581 983-9068

Bibliothèque Armagimo
418 466-3004

Parc des Chutes d'Armagh
418 466-2874

Fabrique d'Armagh
418 466-2382

École Belle-Vue
418 466-2191

Bureau de poste
418 466-2263

**M.R.C. de Bellechasse
et collecte des ordures**
418 883-3347

Hôpital de Lévis
418 835-7121

CLSC
1 888 883-2227

Hôpital de Montmagny
418 248-0630

Urgence 911
Info Santé 811

Info route 511
Sûreté du Québec
310-4141

Mot de la mairesse



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

L'été bat son plein et j'espère que cette période estivale vous permet de profiter pleinement des beaux jours, de vos proches et de tout ce que notre belle municipalité a à offrir.

Je tiens tout d'abord à souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues à nos deux nouveaux conseillers municipaux, Mme Véronique Dumouchel et M.

Christian Therrien. Je les remercie sincèrement d'avoir choisi de s'impliquer au service de notre communauté. Leur engagement est précieux, et je suis convaincue qu'ils contribueront positivement au développement de notre municipalité. Je leur souhaite beaucoup de succès dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

J'aimerais également rappeler l'importance de participer à la vie démocratique de notre municipalité. Même si plusieurs d'entre nous profitent des vacances estivales, il est essentiel de prendre quelques minutes pour exercer notre droit de vote.

Je vous invite donc à inscrire ces dates à votre agenda :

- Vote par anticipation : le 9 août 2026
- Jour du scrutin : le 16 août 2026

Chaque vote compte et chaque citoyen a l'occasion de contribuer à l'avenir de notre milieu. Votre participation est un geste concret qui fait toute la différence.

Je vous souhaite une excellente fin d'été et je vous remercie de votre engagement envers notre belle municipalité d'Armagh.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines activités municipales.

Mélanie Bolduc
Mairesse

Voici les dates de tombée du journal l'Armagh'joie pour l'année 2026.

Les textes doivent être expédiés par courriel à la Municipalité, à reception@armagh.ca

26 août 21 septembre 26 octobre 23 novembre

Avis public

Avis public du scrutin

Municipalité : Armagh

Date du scrutin : 16 août 2026

Par cet avis public, Fadia Bayrakdar, présidente, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin sera tenu.
2. Voici les personnes candidates aux divers postes.

Poste de conseillère ou conseiller au poste 1

- Lynda Corriveau
- Gilles Lacroix

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour du scrutin : Dimanche 16 août 2026, de 10 h à 20 h

7, rue de la Salle, Armagh (Québec) G0R 1A0

Jour de vote par anticipation : Dimanche 9 août 2026, de 12 h à 20 h

7, rue de la Salle, Armagh (Québec) G0R 1A0

4. Le recensement des votes aura lieu le 16 août 2026 à 20 h 15 à l'adresse suivante : 7, rue de la Salle à Armagh (Québec) G0R 1A0. Vous pouvez y assister.
5. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 5, rue de la Salle, Armagh (Québec) G0R 1A0

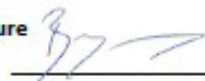
Téléphone : 418 466-2916

Adjointe ou adjoint

Adresse : 5, rue de la Salle, Armagh (Québec) G0R 1A0

Téléphone : 418 466-2916

Signature



Présidente d'élection

Lieu : Armagh Le : 17 juillet 2026

SM-41 (25-01)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 171

Message de votre municipalité



RAPPEL - VERSEMENT DE TAXES

Prochain versement : 24 août 2026

Nous vous rappelons que le prochain versement de taxes municipales est exigible le 24 août 2026.

Afin d'éviter tout retard, veuillez tenir compte des délais de traitement de votre institution financière si vous effectuez votre paiement par voie électronique, ainsi que des délais postaux si vous choisissez d'envoyer votre paiement par la poste.

Veuillez noter que tout montant impayé après la date d'échéance portera intérêt au taux annuel de 12 %.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre diligence.

PRÉLÈVEMENTS PRÉAUTORISÉS

Vous souhaitez simplifier la gestion de votre compte de taxes annuel? Le service de prélèvements préautorisés vous permet d'effectuer vos versements automatiquement aux dates prévues, sans avoir à vous soucier des échéances.

Ce mode de paiement comporte de nombreux avantages : vos versements sont effectués à temps même si vous êtes en voyage, hospitalisé ou tout simplement occupé. Vous évitez ainsi les oublis et les frais d'intérêts qui peuvent en découler.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire disponible en ligne au : <https://armagh.ca/paiement.php>

Vous pouvez également obtenir une copie du formulaire au bureau municipal.

Le programme est flexible : vous pouvez mettre fin aux prélèvements préautorisés en tout temps au moyen d'un simple appel téléphonique ou d'un courriel.

Important : Les prélèvements préautorisés s'appliquent uniquement au compte de taxes annuel et ne peuvent être utilisés pour les comptes de taxes émis en cours d'année.

CET ÉTÉ, CHAQUE GOUTTE COMPTE!

Nous le savons, l'eau demeure une ressource précieuse et limitée qui doit être collectée, traitée et distribuée avant d'arriver à notre robinet. En période estivale, la consommation augmente en raison des usages extérieurs.

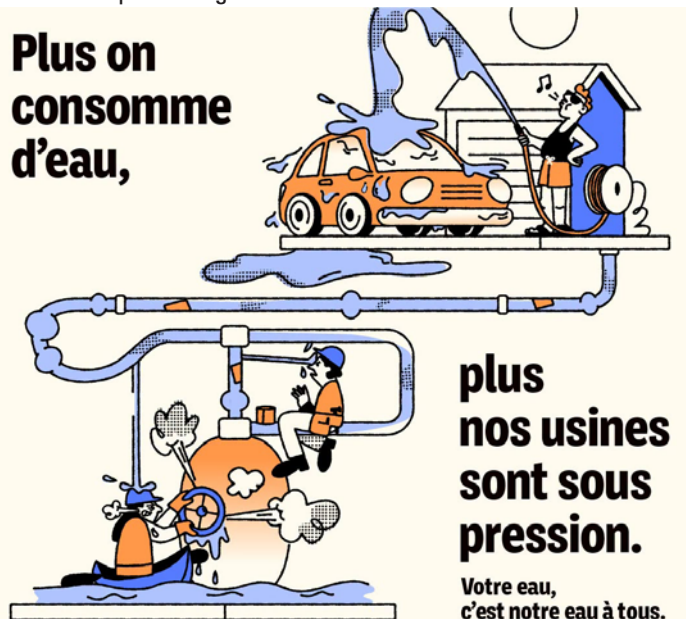
Cette consommation supplémentaire peut exercer une pression importante sur les infrastructures municipales et entraîner des restrictions d'usage, particulièrement en période de chaleur et de sécheresse.

Quelques gestes simples peuvent réellement contribuer à économiser la ressource:

- récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes
- utiliser un balai plutôt qu'un boyau pour nettoyer l'entrée
- couvrir la piscine pour limiter l'évaporation
- réparer rapidement les fuites des équipements sanitaires

En réduisant notre consommation d'eau potable, nous contribuons collectivement à protéger cette richesse essentielle, aujourd'hui et pour les générations futures.

Plus on consomme d'eau,



plus nos usines sont sous pression.

Votre eau, c'est notre eau à tous.

Bâtir l'avenir

Québec

LES ENTREPRISES



Claude

Côté inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Résidentiel
Commercial
Industriel

Fermeture d'entreprise

Chers clients, nous vous informons que

« Les Entreprises Claude Côté Inc. »

a cessé définitivement ses activités. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre confiance et votre fidélité tout au long de ces années.

Claude Côté et Chantal Chamberland

Message de votre municipalité

Parcours Alpha

Qu'est-ce que le parcours Alpha et à qui s'adresse-t-il?



Le Parcours Alpha se tiendra à l'automne 2026 à la Salle communautaire de Buckland, située au 4344, rue Principale, Buckland (Québec) G0R 1G0.

Les rencontres se dérouleront du 17 septembre au 19 novembre, tous les jeudis dès 18 h 15. Chaque soirée comprendra un repas, une vidéo thématique et un temps de partage dans une atmosphère conviviale.

Contribution volontaire acceptée.

Pour information ou inscription : 418 883-1307, poste 315 ou dany.fradette@bellechasse-etchemins.org.

L'EAU DE VOTRE PUIT

EST-ELLE VRAIMENT POTABLE?



Une eau claire n'est pas toujours l'indice d'une eau saine.



Service d'analyse de l'eau des puits privés



Les citoyens intéressés sont invités à venir chercher les bouteilles d'analyse au bureau municipal.

DEUX TESTS OFFERTS



Dénombrement des coliformes totaux (incluant *Escherichia coli*)



Nitrites et nitrates

PRIX
55 \$
PAR TEST



INFORMATIONS:



Municipalité d'Armagh
5, rue de la Salle, Armagh
418-466-2916



Prise et remise de
votre échantillon le

18 août 2026

L'herbicyclage, c'est laisser l'herbe tondue se décomposer au sol.

Passez la tondeuse à 3 pouces du sol, sans sac, et...
profitez de l'été!



- Moins d'arrosage
- Moins d'engrais
- Moins de déchets
- Plus écologique!

RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT
c'est maintenant!

Québec

En partenariat avec le gouvernement du Québec, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.

Dans notre municipalité



Bibliothèque Armagimo

Horaire du mois d'août 2026 :

Les mercredis soirs de 18 h 30 à 20 h et les samedis de 9 h 30 à midi

Samedi	Mercredi
--------	----------

1 août	5 août
--------	--------

8 août	12 août
--------	---------

15 août	19 août
---------	---------

22 août	26 août
---------	---------

29 août	
---------	--

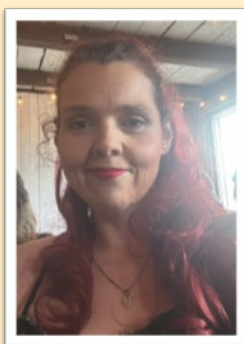
Mention honorable :

Bienvenue à notre nouvelle bénévole

C'est avec grand plaisir que nous souhaitons la bienvenue à Émilie Bradette, qui se joint à l'équipe des bénévoles de la bibliothèque.

Son arrivée est une excellente nouvelle pour notre organisme, et nous sommes très heureux de pouvoir compter sur son implication et son enthousiasme. Les bénévoles sont au cœur de la vie de notre bibliothèque, et nous savons déjà qu'Émilie contribuera à faire de cet endroit un lieu accueillant et dynamique pour tous.

Nous lui souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues et avons bien hâte de partager de beaux moments avec elle au sein de notre équipe.



Toute l'équipe de la bibliothèque

Voici quelques titres achetés pour les aînés grâce à la subvention :

- Adieu fatigue!
- Cinquantaine : comment choisir les bonnes options
- Dépistage du cancer du sein, la grande illusion
- Deuil, méditation en pleine conscience : pour soulager la souffrance et retrouver du sens
- Docteur, c'est la prostate? Tout sur la prostate
- Exercices sur chaise pour séniors
- Génération anxieuse
- Le Guide de survie pour les proches aidants
- Happy ménopause
- Heureux à deux : petit guide pour un couple en évolution

Heures d'ouverture :

Lundi : 18 h 30 à 20 h

Mercredi : 10 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 20 h

Judi : 13 h à 15 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Tél.: 418-466-3004 Courriel : armagimobibliotheque@gmail.com

La bibliothèque a besoin de vous!

Nous sommes à la recherche de deux personnes bénévoles pour offrir un coup de main un lundi aux trois semaines de 18h30 à 20h.

Si vous avez quelques heures à consacrer de temps à autre, votre présence ferait une réelle différence. Aucune expérience n'est requise; votre enthousiasme, votre sourire et votre désir de contribuer à la vie de notre communauté sont tout ce qu'il faut!

Si cette occasion de bénévolat vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec Michèle Boutin au 418-466-2425 ou Nathalie Langlois au 418-466-3017. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Quelques heures, une fois toutes les trois semaines... un geste simple qui peut avoir un grand impact. Merci de faire vivre votre bibliothèque!



Excellente nouvelle pour notre bibliothèque!

Bravo à toute l'équipe de bénévoles pour l'obtention d'une généreuse subvention du gouvernement du Canada.

Cette aide financière permettra :

- l'achat de nouveaux livres
- l'ajout de nouvelles étagères
- l'organisation d'activités destinées à nos aînés

Grâce à cette belle contribution, notre bibliothèque pourra continuer d'offrir un lieu chaleureux, accueillant et dynamique pour toute la communauté.

Un immense merci à tous ceux et celles qui s'impliquent avec cœur dans ce beau projet!

Financé par le gouvernement
du Canada par le biais du programme
Nouveaux Horizons pour les aînés



Dans notre municipalité



CLUB FADOQ
L'ANNEAU D'OR
D'ARMAGH

Bonjour à tous, nous débuterons les dîners mensuels, le 9 septembre 2026. Ils se tiendront à la salle du complexe municipal, 7 rue de la salle, Armagh.



Le 9 septembre 2026

À la salle du complexe municipal,
7 rue de la salle, Armagh

Au menu :

- Soupe poulet et riz
- Bouilli
- Carottes, navet et choux
- Patates rondes
- Dessert : Tarte aux bleuets
- Café et thé

**Montant :
À venir**

Le repas étant préparé à l'avance par un
service de traiteur:

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE
avant vendredi le 4 septembre 2026**

Contactez Mmes Ginette Bernard 418-466-2927 ou
Pierrette Roy 418-466-2886

EN CAS D'ABSENCE, il est important de nous aviser avant vendredi le 4 septembre 2026.

Pour une absence non annoncée avant la date, le Club doit payer le repas. Merci pour votre coopération!

Nous vous rappelons qu'il n'y aura pas d'épluchette de blé d'Inde au mois d'août.

FADOQ-Bénévole de l'année en Bellechasse

Bien que l'information ait circulé dernièrement, pour les personnes qui n'étaient pas au courant, Mme Pierrette Roy, membre du club FADOQ Armagh a été nommée bénévole émérite de l'année lors de l'assemblée générale annuelle Club FADOQ Québec, Chaudière-Appalaches, tenue le 1er juin 2026. Nous sommes particulièrement

fières de sa nomination. Avec plus de 29 années au sein de notre organisation, elle continue son implication comme membre de notre conseil administratif pour 2026-2027. Merci, Pierrette, pour ton engagement!



Abonnement

L'adhésion ou le renouvellement au club FADOQ coûte 30\$ pour une année et 55\$ pour 2 ans. Un abonnement à la FADOQ vous permet de : profiter de près de 1000 rabais et privilèges qui vous permettent de faire des économies.

- bénéficier d'une multitude d'activités sportives, récréatives et culturelles
- d'aider l'association à mieux défendre les droits collectifs des 50+ et contribuer à leur cause : la qualité de vie;
- recevoir des informations et des conseils par le biais du magazine Virage 4 fois par année, des programmes et des ressources, de plusieurs plateformes numériques dont l'infolettre

Nous vous invitons à consulter le site web de la FADOQ pour des renseignements supplémentaires. Le contenu se renouvelle régulièrement. On peut profiter de différents rabais ou s'inscrire aux activités qui sont proposées.

Rappel : Pour ceux et celles qui reçoivent leur demande de renouvellement par la poste, veuillez répondre et retourner votre paiement dans l'enveloppe déjà affranchie au secrétariat régional pour renouveler votre carte. Pour une nouvelle adhésion ou information, communiquer avec Pierrette Roy au 418-466-2886.

Emprunt de jeux pour des événements familiaux

Le club FADOQ L'Anneau d'Or d'Armagh possède des jeux pouvant agrémenter vos réunions familiales. Voici ceux qui sont mis à votre disposition : jeu de croquet, jeu de washer et échelle-golf appelé également jeu de couilles. Pour mieux vous accommoder, réservez 1 semaine à l'avance.

Pour informations, Mme Ginette Bernard 418-466-2927

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter de beaux moments en cette période estivale.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt! Mme Ginette Bernard, présidente Club FADOQ Armagh

Bon à savoir



Objet : Appel de candidatures et remplacement du président du CA

Lors de l'AGA du 24 novembre 2025 l'actuel président du conseil d'administration de la Coop Santé des Monts de Bellechasse (CSMB) a lu aux participants une lettre indiquant son départ de la présidence du CA après huit années de service à ce titre il quittera cette fonction lors du prochain AGA en novembre 2026.

La CSMB qui a récemment signé une nouvelle entente de service avec Santé Québec pour une clinique innovante de service débute maintenant une nouvelle étape de gouvernance et d'innovation pour continuer à servir nos communautés.

Nous lançons donc un appel à candidatures pour des personnes souhaitant siéger comme administrateurs (trices) engagés au sein d'un conseil d'administration dédié à un modèle coopératif. Nous recherchons des candidats (dates) qui :

- croient au modèle coopératif et à la gouvernance collaborative ;
- désirent contribuer activement au développement de services complémentaires à ceux offert par la nouvelle clinique innovante d'IPS de Bellechasse et à la diversification des services;
- possèdent certains atouts et compétences soit en gestion, finances, santé communautaire, développement d'affaires et communication ou toute autre expérience jugée pertinente pouvant les aider à remplir ce rôle;
- sont disponibles pour participer aux réunions et initiatives locales.

La date à retenir pour soumettre votre candidature au CA de la coop est le 15 septembre 2026. Veuillez soumettre une lettre de motivation (1 page), C.V. et bref énoncé de visions pour la CSMB.

Pour postuler comme administrateur (trice) ou président du CA contactez :
Coop santé des Monts de Bellechasse
info@coopsantebellechasse.com

Tél. 418-789-2007 ou déposer votre correspondance à l'adresse :
12 rue de l'Église St- Damien de Buckland
P.Q. G0R 2Y0

J'invite personnellement toutes et tous à participer à cette étape importante pour assurer la continuité du conseil d'administration que j'ai présidé avec enthousiasme et dévouement durant plusieurs années.

Normand Goulet
Président du conseil d'administration

La Coop Santé des Monts de Bellechasse

info@coopsantebellechasse.com
coopsantebellechasse.com

12, rue de l'Église, Saint-Damien QC G0R 2Y0
Téléphone: 418 789.2007
Télécopieur: 418 789.4157

Bon à savoir

**FAITES PREUVE DE CIVISME ET DE RESPECT
ENVERS VOS VOISINS, MARCHEURS ET ENFANTS,
RAMASSEZ LES BESOINS DE VOTRE CHIEN!**



MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

Exposition

Invitation à venir
découvrir les

*peintures de
Mario Isabelle*

Les 22 et 23 août
ainsi que
les 29 et 30 août
de 13h à 18h

au 90 Rang
Saint-Charles,
Armagh.

*Il nous fera plaisir
de vous accueillir* ♥

UN PAS VERS L'EMPLOI!



- Retrouvez vos habiletés pour effectuer un retour à l'emploi réussi;
- Stage de travail de 26 semaines ou plus (21 h/semaine);
- Encadrement, accompagnement, formation;
- Aucune formation ou habileté particulière n'est exigée (pour la plupart des postes).

Les Plateaux d'insertion de Bellechasse

**Ce projet de soutien vers l'emploi s'adresse aux personnes sans emploi.*

Contactez-nous



418 883-1587, poste 204



jletellier@cdcbellechasse.ca



www.cdcbellechasse.ca/plateaux/



110-B, rue Principale, Saint-Lazare

Commis de bureau, manutentionnaire, service à la clientèle, aide-cuisinier/cuisinière, aide d'usine, préposé/préposée à l'entretien, etc.

Avec la participation financière de:

Québec

CDC
Bellechasse

Les Plateaux d'insertion
de Bellechasse

**Prenez note que selon votre situation, une aide financière pourrait être offerte.*

Bon à savoir



Près des écoles,
je fais mon bout de chemin.

Avançons
sur la
bonne voie



Donnez un peu de votre temps... ♥
**FAITES UNE GRANDE
DIFFÉRENCE !**

DEVENEZ BÉNÉVOLE

pour le service de transport-accompagnement



HORAIRE FLEXIBLE

Vous choisissez vos disponibilités.



FRAIS REMBOURSÉS

0,54 \$/km - non imposable!



PLUS QU'UN TRANSPORT :

offrez votre présence.



PSSST... DANS BELLECHASSE,
les kilomètres peuvent monter vite.
Heureusement, ils sont entièrement
remboursés!



Vous avez un véhicule et le coeur à l'entraide ?

Communiquez avec nous !



418-883-3699



info@entraidesolidarite.com



www.entraidesolidarite.com

LANCEMENT DE SCOOP, LE BALADO DES JEUNES DE BELLECHASSE

Saint-Anselme, le 26 juin 2026 – Le lancement officiel de Scoop, le balado des jeunes de Bellechasse, a eu lieu le jeudi 25 juin au Joffre de Saint-Anselme, devant une trentaine de personnes réunies pour souligner l'aboutissement de ce projet porté par et pour les jeunes.

Scoop se veut un espace de discussion libre qui appartient aux jeunes de Bellechasse. À travers ce balado, ils et elles pourront prendre la parole, partager leurs réflexions et aborder des enjeux qui les concernent directement.

Le projet est une initiative du Conseil des Jeunes de Bellechasse, qui réunit des jeunes du territoire qui souhaitent réfléchir, s'exprimer et s'impliquer dans leur communauté. Il a été rendu possible grâce à la démarche Agir Collectivement dans Bellechasse, en collaboration avec le Carrefour Employabilité Travail de Rue et Immigration, et avec le soutien technique de Ad Astra Productions.

L'équipe de jeunes derrière la réalisation du projet est composée de Léonie Collin, Aya Nil, Flavie Thibault, Heidi Cloutier et Emma Fortier. Leur implication a permis de donner forme à un balado à leur image, où les jeunes peuvent poser leurs propres questions, explorer leurs préoccupations et faire entendre leur voix.

Le premier épisode de Scoop est déjà disponible et porte sur le poids des stéréotypes. Les épisodes seront ensuite diffusés chaque mercredi, aux deux semaines. Parmi les titres à venir, on retrouve : Après le secondaire, il se passe quoi?, Les conséquences de la « fast-fashion », Normes cachées et règles sociales et La perte de l'innocence dans l'enfance.

Agir Collectivement dans Bellechasse est financé par la Fondation Lucie et André Chagnon, les 20 municipalités de Bellechasse, la Caisse Desjardins de Bellechasse, la MRC de Bellechasse, la SADC Bellechasse-Etchemins et Développement économique Bellechasse.

Le public est invité à découvrir Scoop et à suivre les prochains épisodes afin d'entendre ce que les jeunes de Bellechasse ont à dire sur leur réalité, leurs questionnements et les enjeux qui les touchent. Les épisodes seront disponibles sur Youtube, Spotify, Facebook et Instagram.

Agir Collectivement dans Bellechasse

Pierrick Dupont, Coordonnateur

418-378-9529

PDupont@Bellechasse.ca

www.youtube.com/playlist?list=PLbZXORliSyn8ZqLIKfPlZi3QviQ96Rev0

VENTE D'OBJETS RELIGIEUX

Église de Honfleur

5 septembre 2026
de 12 h à 15 h 30



À découvrir sur place

- Bibelots et statues
- Bibles et chapelets
- Chandeliers
- Chemins de croix
- Décorations
- Meubles
- Tableaux et vases
- Etc.



Venez vous procurer des objets de culte, des articles de dévotion et des souvenirs ayant appartenu à l'église de Honfleur.

Nous vous attendons en grand nombre !

Pour information, contactez Clément Lacroix au 418 887-3942, poste 333.

235, route de l'église, Honfleur (Québec) G0R 1N0



AGIR COLLECTIVEMENT
DANS BELLECHASSE

SCOOP!

Le balado des jeunes de Bellechasse



Le Carrefour
Employabilité • Travail de rue
Immigration



Abonnez-vous à Agir Collectivement dans Bellechasse :





**OUVERT
À
TOUS**

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Départ depuis Accueil-Sérénité

MARCHE POUR LA SURVIE AU CANCER



INSCRIPTION

- ADULTE : 30 \$
- Moins de 18 ans : **GRATUIT**



Balayer le code QR
ou contactez nous

418 883-2121
agente@accueil-serenite.org
101 rue Principale, Ste-Claire G0R 2V0

DÉROULEMENT

- 9H00 Accueil et inscriptions
- 9H30 Prise de parole
- 10H00 Départ pour la marche
- 11H30 Retour et remise des prix
- 12h00 Repas et plaisir

DISTANCE DU PARCOURS AU CHOIX

- 1 km
- 3,5 km

Lien inscription : <https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/marche-de-survie-pour-le-cancer--2026>

TOUS LES BÉNÉFICES SERONT VERSÉS À

 **ACCUEIL-SÉRÉNITÉ**
BAUME D'ESPOIR POUR LE CANCER



**Lysa-Pier Bolduc
et Alexandra Lapointe**
Travailleuses de rang

**SERVICES GRATUITS ET
CONFIDENTIELS**

*Écoute, soutien et
accompagnement
pour producteurs-
trices agricoles et leurs
familles*

**Au coeur des familles
agricoles (ACFA)**

450-768-6995

www.acfareseaux.qc.ca



Travailleuses de rang ACFA
Chaudière-Appalaches

RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI BELLECHASSE

- **Vendredi, 18 septembre 2026**
- **De 13h à 16h**
- **160 rue de l'Église, Sainte-Claire
GOR 2V0, Salle Roger Morissette**



**Ton prochain emploi t'attend!
Viens rencontrer des entreprises qui recrutent!**





PROFITEZ DU PLEIN AIR SANS TIQUER

La **maladie de Lyme** est transmise par les morsures de tiques à pattes noires infectées. Ces tiques se trouvent dans les zones boisées, les arbustes, les herbes hautes et les tas de feuilles, ou à proximité de ces zones.

Suivez ces conseils lorsque vous faites des activités extérieures :



01

PRÉVENIR

- ✓ Portez un pantalon et un chandail à manches longues de couleur pâle.
- ✓ Rentrez votre chandail dans votre pantalon et rentrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes.
- ✓ Portez des chaussures fermées.
- ✓ Utilisez un chasse-moustiques qui contient du DEET ou de l'icaridine (suivre les instructions sur l'étiquette).
- ✓ Marchez dans des pistes ou des sentiers dégagés.
- ✓ Vous pouvez aussi porter des vêtements traités à la perméthrine, maintenant offerts au Canada (suivre les instructions sur l'étiquette).



02

VÉRIFIER

- ✓ Prenez un bain ou une douche dès que possible après votre sortie.
- ✓ Inspectez tout votre corps chaque jour pour repérer les tiques. Inspectez aussi vos enfants, vos animaux de compagnie et votre équipement.
- ✓ Mettez vos vêtements dans la sècheuse au cycle le plus chaud pendant au moins 10 minutes.



03

AGIR

- ✓ Utilisez une pince à épiler à pointe fine propre pour retirer immédiatement les tiques attachées à la peau en tirant lentement vers le haut. Évitez de faire pivoter ou d'écraser la tique.
- ✓ Lavez le site de la morsure avec de l'eau et du savon ou un désinfectant à base d'alcool.
- ✓ Mettez la tique dans un contenant hermétique et apportez-la si vous allez voir un professionnel de la santé.
- ✓ Consultez un professionnel de la santé si vous ne vous sentez pas bien ou que vous avez des inquiétudes après une morsure de tique.

Pour en savoir plus, consultez
Canada.ca/MaladieDeLyme

Canada

MRC Bellechasse

Un nouvel affichage et un nouveau logo pour la Cycloroute de Bellechasse

La MRC de Bellechasse est heureuse d'annoncer l'installation récente d'un nouvel affichage sur la Cycloroute de Bellechasse.

Parmi les nouveautés, un logo modernisé orne désormais les abords de la piste cyclable. Des panneaux uniformisés ont aussi été installés pour mieux guider les cyclistes en indiquant les zones de stationnement, les municipalités traversées et les bornes kilométriques.

Les prochaines étapes pour le projet Signature de la MRC incluront l'installation de points d'eau potable et de mobiliers urbains (bancs, tables, zones d'ombre, stations de réparation de vélo) le long de la piste. Des oeuvres d'art réalisées par des artistes québécois seront aussi installées au cours des prochaines semaines le long du parcours.

Pour tout connaître sur la Cycloroute de Bellechasse et consulter les activités qui y sont organisées cet été dans le cadre de la Cycloroute s'anime, rendez-vous au cycloroutedebellechasse.com.

Ce projet est réalisé avec le soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du projet Signature innovation du Fonds régions et ruralité.



VRAIE DE NATURE



Foire aux questions

Projet d'optimisation de la gestion des matières résiduelles (GMR)

Voici un aperçu de la foire aux questions. Pour consulter la version complète, visitez bellechasse.ca/sacmauve.

Qu'est-ce que le projet d'optimisation de la gestion des matières résiduelles?

Il s'agit d'un projet global visant à optimiser les opérations en gestion des matières résiduelles sur le territoire. Le projet comprend notamment :

- la construction d'un centre de tri intégrant un système de tri robotisé, un pré-tri des matières résiduelles, une presse à déchets et une aire de transbordement des matières recyclables;
- la construction d'un bâtiment administratif;
- la mise en place d'une solution de collecte des résidus alimentaires permettant leur valorisation.

Pourquoi réaliser ce projet?

Répondre aux orientations gouvernementales de valorisation des matières organiques et ainsi bénéficier de la redevance financière; Prolonger la durée de vie du lieu d'enfouissement technique (LET) et repousser une dépense estimée à 45 millions \$; Mettre en place une solution adaptée ...

Quel pourrait être l'impact du projet sur mon compte de taxes?

Les impacts financiers varient d'une municipalité à l'autre puisque les coûts liés à la gestion des matières résiduelles sont répartis selon les modalités de financement applicables dans chacune ...

Pourquoi le Conseil a-t-il retenu cette option?

Plusieurs scénarios ont été étudiés. Le Conseil a retenu l'option qui répondait le mieux aux objectifs de valorisation des matières organiques, d'optimisation du LET, de réduction des transports ...

Pourquoi devons-nous collecter les résidus alimentaires?

Le gouvernement du Québec demande aux MRC et aux municipalités de mettre en place des mesures de valorisation des matières organiques dans le cadre de sa Stratégie de valorisation ...

Comment fonctionnera la collecte des résidus alimentaires?

Les citoyens déposeront leurs résidus alimentaires dans les sacs mauves qui leur seront fournis. Une fois remplis, les sacs sont déposés directement dans le bac à déchets habituel...

Pourquoi la collecte en sac a-t-elle été privilégiée?

La collecte par sacs comporte plusieurs avantages pour la population : simple pour les citoyens, mieux adapté à la réalité de notre territoire rural (grande superficie, faible densité de la population...





Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

Mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC de Bellechasse!

La MRC de Bellechasse a procédé à la mise à jour de son inventaire du patrimoine immobilier en adoptant des listes finales d'immeubles inventoriés pour les municipalités de Saint-Charles-de-Bellechasse, La Durantaye, Saint-Gervais, Saint-Henri, Sainte-Claire, Saint-Anselme, Honfleur et Saint-Lazare-de-Bellechasse lors du conseil de juillet. Celles-ci s'ajoutent aux listes finales déjà adoptées en mars dernier pour Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier.



Cette mise à jour a recensé 1 478 immeubles construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale dans ces huit municipalités. À noter que la MRC de Bellechasse a décidé d'assujettir l'ensemble des croix de chemin de son territoire à son inventaire du patrimoine immobilier.

Pourquoi la MRC de Bellechasse adopte-t-elle une mise à jour de son inventaire du patrimoine immobilier?

En avril 2021, le gouvernement du Québec a mandaté toutes les MRC du Québec afin qu'elles procèdent à la réalisation d'un inventaire de leur patrimoine immobilier. La MRC de Bellechasse est tenue, légalement, de réaliser ce projet et de le maintenir à jour. Également, afin de protéger les immeubles inscrits à cet inventaire, les municipalités sont tenues d'adopter un règlement relatif à la démolition d'immeubles ainsi qu'un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des immeubles.

Un inventaire évolutif

La MRC de Bellechasse continue son processus d'inventaire du patrimoine immobilier et adoptera progressivement un inventaire final pour les autres municipalités de son territoire. Pour les municipalités possédant un inventaire final, une lettre sera acheminée à chaque propriétaire qui possède un immeuble patrimonial retenu à l'inventaire de la MRC de Bellechasse. Quant aux autres municipalités, il est possible de consulter la liste des immeubles à potentiel patrimonial sur le site web de la MRC de Bellechasse, au bellechasse.ca/inventaire.

Leroman-photo |oi

Voir plus loin

Chapitre 2

Présenté par

MRC de Bellechasse

« Ici, on échange bien plus que des outils! »

« Je pratique la mécanique et mon français... avec l'accent québécois! »

« Et moi, j'apprends des expressions de son pays... jamais je n'aurais pensé parler le mooré* un jour! »

*Le mooré est une langue africaine

Des personnes issues de l'immigration, venues de plus de

80 pays différents

bâtissent ensemble Bellechasse, en français, chaque jour.

Merci à David Labonté et à Mohamed Zakane de Services mécaniques LG pour leur participation à ce chapitre.

Avec le soutien financier du gouvernement du Québec

À suivre...



Procès-verbal

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'ARMAGH COMTÉ DE BELLECHASSE

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, tenue le **7 juillet 2026** à 19 h 30, à la salle municipale située au 7, rue de la Salle à Armagh.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers:

Siège #2 - Daniel Bédard

Siège #3 - Sue-Èlène Belisle

Siège #5 - Guylain Chamberland

Est absente:

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Mélanie Bolduc.

Mme Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2026-07-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Sue-Èlène Belisle,
Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

3.1 - Séance ordinaire du 2 juin 2026

3.2 - Séance extraordinaire du 9 juin 2026 (19h30)

3.3 - Séance extraordinaire du 9 juin 2026 (20h)

4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

5 - LÉGISLATION

5.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 229-2026 sur la prévention incendie de la Municipalité d'Armagh abrogeant le règlement 136-2009

6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL

6.1 - Présentation des dossiers par les conseillers et conseillères responsables

7 - ADMINISTRATION

7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse

7.2 - Dépôt et lecture du rapport annuel de la Mairesse sur la situation financière 2025

7.3 - Dons et commandites | Croix Rouge

7.4 - Inscription de la mairesse au Congrès de la FQM 2026

7.5 - Report du dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2027-2028-2029 | MRC Bellechasse

7.6 - Inscription de la directrice générale au Colloque zone 2026

7.7 - Dépôt d'un projet au Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2 | Remplacement du panneau numérique municipal

7.8 - RÉSOLUTION - Motion de félicitations à M. Simon Fradette

7.9 - Confirmation de l'embauche permanente de la directrice générale et greffière-trésorière

7.10 - Dépôt d'une correspondance | Proposition d'un marché de Noël

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Dépôt du rapport mensuel | Juin 2026

8.2 - Dépôt de correspondance | Santé Québec Chaudières-Appalaches (équipements SUMI)

9 - VOIRIE

9.1 - Résolution d'appui | Demande de modification du guide Programme d'aide à la voirie locale 2025-2027 concernant le volet redressement

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

10.1 - Usine d'épuration | Travaux de ventilation | Autorisation de paiement (Facture 8906)

10.2 - Usine d'épuration | Travaux de ventilation | Autorisation de paiement (Facture 9133)

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 - Résolution d'appui à une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) | Dossier 455110

11.2 - Dépôt de correspondance | Hydro-Québec | Enquête d'interception - Projet ABSL

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.1 - Motion de félicitations à la Corporation Loisirs et Sports d'Armagh

12.2 - Bibliothèque Armagimo

12.3 - Renouvellement abonnement | Société Historique de Bellechasse

13 - PARC DES CHUTES

13.1 - Création du comité citoyen du Parc des Chutes d'Armagh | Nomination des membres

13.2 - Demande de prix | Bonification de l'accès aux sentiers du Parc des chutes d'Armagh

13.3 - Mandat à la firme Tremblay Bois Avocats - Préparation de l'appel d'offres pour l'exploitation du restaurant du Parc des Chutes d'Armagh

13.4 - Nomination du comité de sélection - Appel d'offres pour l'exploitation du restaurant du Parc des Chutes d'Armagh

14 - FAMILLES ET AÎNÉS

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

16 - LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES 2026-07-02

3.1 - Séance ordinaire du 2 juin 2026

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,

Appuyé par Mme Sue-Èlène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2026, tel que rédigé.

ADOPTÉE

2026-07-03

3.2 - Séance extraordinaire du 9 juin 2026 (19h30)

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 9 juin dernier à 19h30, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,

Appuyé par M. Guylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 juin 2026 de 19h30, tel que rédigé.

ADOPTÉE

2026-07-04

3.3 - Séance extraordinaire du 9 juin 2026 (20h)

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 9 juin dernier à 20h, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,

Appuyé par Mme Sue-Èlène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 juin 2026 de 20h, tel que rédigé.

ADOPTÉE

2026-07-05

4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,

Appuyé par Mme Sue-Èlène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer en date du 7 juillet 2026 pour un montant total de 135 291.10 \$.

AMAZON.CA

CÂBLE, DISQUES DURS, BRAS AJUSTABLE 1 137,75 \$
CRÉDIT DISQUES DURS - 1 284,36 \$

AUGUSTIN CORMIER ENTR. ÉLECTRICIEN INC.

MISE AUX NORMES US.ÉPURATION 21 097,91 \$
PRISE ÉLECTRIQUE FOUR PIZZA 620,61 \$
MISES AUX NORMES US.ÉPURATION 11 705,68 \$

AUTOMATISATION JRT INC

VÉR.AUTOMATE US.ÉPURATION+CART 2 450,30 \$

BENEVA

ASSURANCES COLLECTIVES-JUILLET 1 502,51 \$

BIBLIO MUNICIPALE - ARMAGIMO

VENTE LIVRES 150E-MRC BELLE 10,00 \$

BOIVIN & GAUVIN INC.

ENTRETIEN ANNUEL OUTILS DÉSINC 1 366,02 \$

BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR INC.

HABIT IMPERMÉABLE - VOIRIE 155,19 \$

BUREAU D'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE

RAPPORT TOURIST.PARC CHUTES 5 714,49 \$

CANADIAN TIRE

ARTICLES-FÊTE PÊCHE PARC CHUTE 368,85 \$

CARRIÈRES RIVE-SUD INC.

PIERRES - PONCEAU RUE THIBAUT 315,03 \$
MATÉRIEL PONCEAU RG ST-JOSEPH 291,76 \$

CAUCA / EXPERTS EN APPELS D'URGENCE

FRAIS ANNUELS-MAJ+ENTRETIEN 630,93 \$

CRÉAPHISTE

JOURNAL JUILLET-28 PAGES 1 032,48 \$

ÉCO VERDURE

ENGRAIS TERRAIN BALLE-SOCCER 334,51 \$
ÉLIMINATION VÉGÉTATION-T.BALLE 408,16 \$
CONTRÔLE VÉGÉTATION RUES 182,93 \$

EMCO CORPORATION

ADAPTATEUR-JEUX D'EAU 82,29 \$
98 SACS ASPHALTE FROIDE 1 042,25 \$

EMS INGÉNIERIE INC.

ÉTUDE AQ&ÉGOUT RUE TURGEON 4 024,13 \$

ENTREPRISES G. POULIOT LTÉE

BETON- BORNE PAIEMENT P.CHUTES 569,31 \$

ENTREPRISES TREMA INC. (LES)

BALAYAGE MÉCANIQUE 58.50 H 11 055,57 \$

ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS LE BUNKER (LES)

ENTRETIEN TRACTEUR À GAZON 347,15 \$

EUROFINS ENVIRONEX

ANALYSES EAUX USÉES 999,94 \$
ANALYSES EAU POTABLE 263,35 \$
ANALYSES EAUX USÉES 98,54 \$

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

INSCRIPTION CONGRÈS FQM 2026 1 424,53 \$

FQM ASSURANCES INC.

ASSURANCE JEU GONF. FESTIVAL 272,50 \$

FQM SERVICES, COOP. DE SOLIDARITÉ

HÉBERGEMENT RÔLE EN LIGNE 620,18 \$

SOUTIEN TECHNIQUE PERMIS 661,11 \$

FRANCE THIBAUT, ING.

SERVICE GÉNIE-PI + FEP 1 202,93 \$

GROUPE P.G.F. INC.

RÉP.RUE THIBAUT & FOURCHE EST 477,46 \$

GROUPE VIGIL

CLAVIER SYST.ALARME-GARAGE 194,31 \$

CAMÉRAS EXT. PARC CHUTES 6 637,66 \$

HYDRO-QUÉBEC

ÉLECT.COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO 787,45 \$

ÉLECT.USINE ÉPURATION-31 JOURS 2 193,54 \$

ÉLECT.USINE FILTRATION-59 JRS 3 093,74 \$

ÉLECT.LUMIÈRES RUES-30 JOURS 602,09 \$

ÉLECT.ENTRÉE NORD - 61 JOURS 26,18 \$

ÉLECT.ENTRÉE SUD - 61 JOURS 26,18 \$

ÉLECT.FEU CLIGNOTANT- 61 JOURS 31,43 \$

ICI MÉDIAS INC.

PUB. PARC DES CHUTES 891,06 \$

INFO-MANIAC

CONNEXION ET TESTS HIBOU-SALLE 293,19 \$

INT COMMUNICATION

CONTRAT SERVICE SITE INTERNET 92,41 \$

LUSSIER

7E VERS. MUTUELLE PRÉVENTION 95,81 \$

M.R.C. DE BELLECHASSE

6 TRANSPORTS ROLL-OFF 2 640,00 \$

MAGASIN H. LÉTOURNEAU INC.

CONDUIT PVC-BORNE PARC CHUTES 17,79 \$

TERREAU, BORNE PARC CHUTES 91,33 \$

ESTRADE, OUTILS, VOIRIE, BORNE 667,43 \$

MARCHÉS TRADITION/CÔTÉ

TERRE À JARDIN - BAC POTAGER 27,51 \$

MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES PROVINCIALES-JUIN 10 049,73 \$

MINISTRE DES FINANCES (MTQ)

MISE À JOUR ANN. VÉHIC.LOURDS 78,50 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECH

INSCRIPTION COLLOQUE ZONE 195,46 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

4H BALAYAGE RANGS 660,00 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

ENTRAIDE INCENDIE - 13 JUIN 417,15 \$

NOVACO

PROD. NETTOYANT CHALOIS +DIVER 339,99 \$

NOVICOM TECHNOLOGIES INC.

ENTRETIEN RADIOS SÉC. INCENDIE 694,48 \$

INTERNET ÉCOCENTRE 40,19 \$

INTERNET CASERNE 45,94 \$

TELEPHONE IP USINE FILTRATION 17,72 \$

NOVICOM TECHNOLOGIES INC.

INTERNET USINE FILTRATION 45,94 \$

INTERNET POSTE REFOULEMENT 45,94 \$

INTERNET USINE ÉPURATION 114,98 \$

INTERNET CHALOIS 45,94 \$

P.A. MORIN IMPRESSION DESIGN

BRODERIES-T-SHIRTS-CASQUETTES 626,48 \$

PAQUET & FILS LTÉE

ESSENCE VOIRIE-AQ-ÉG 1 190,62 \$

PASSEPORT ANIMAL INC.

SERV.ANIMALIER JUILLET+PLAINTÉ 353,63 \$

PISCICULTURE DES APPALACHES INC

250 POISSONS FÊTE PÊCHE - PDC 1 000,00 \$

RAMPA TEC INC.

PIÈCES POUR ENCRER BOLLARDS 247,31 \$

RECEVEUR GÉNÉRAL CANADA

REMISES FÉDÉRALES-JUIN 3 623,40 \$

RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES, DES JEUX

PERMIS BOISSON TERRASSE P.CHUTES 289,00 \$

REMBOURSEMENTS DIVERS

..... 1 098,45 \$

RESTAURANT NORMANDIN

DÉJEUNER POLICIER - CONSEIL+DG 60,00 \$

ROY MINI-MOTEUR

TÊTE COUPE/ DÉBROUSSAILLEUSE 64,38 \$

RREMO - AON HEWITT

RÉGIME DE RETRAITE-MAI 8 953,47 \$

RÉGIME DE RETRAITE-JUIN 3 101,72 \$

SANI ETCHEMIN INC.

VIDANGES BOUES USINE ÉPURATION 826,39 \$

VIDANGE PUISARDS DE RUE PLUV. 2 134,22 \$

SERRES LALIBERTÉ INC.

LÉGUMES+FRUITS - POTAGER 203,56 \$

JARDINIÈRES-FLEURS-CROCHETS 2 759,02 \$

ENGRAIS FLEURS 166,70 \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ENV. POSTAL COMITÉ CITOYEN-PDC 129,21 \$

MEDIAPOSTE JOURNAL JUILLET 148,81 \$

SOLUTIONS IT CLOUD

7 LICENCES COURRIEL 101,09 \$

SURVEYMONKEY

SONDAGE PARC DES CHUTES 136,82 \$

TÉLUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE & INTERNET)

TÉLÉPHONE PARC DES CHUTES 88,13 \$

TÉL+FAX-BÂTIMENTS MUNICIPAUX 579,91 \$

TÉLÉPHONE PARC DES CHUTES 88,13 \$

TREMBLAY BOIS AVOCATS

SERVICES PROFESSIONNELS 747,34 \$

SERVICE PREMIÈRE LIGNE-VERS#1 574,88 \$

VIDÉOTRON LTÉE

CELLULAIRES EMPLOYÉS 177,18 \$

WEBLEX DESIGN INC.

LICENCE CONSEIL SANS PAPIER 3 261,01 \$

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

5.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 229-2026 sur la prévention incendie de la Municipalité d'Armagh abrogeant le règlement 136-2009

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller, Guylain Chamberland, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement numéro 229-2026 sur la prévention incendie de la Municipalité d'Armagh abrogeant le règlement 136-2009.

Une copie du projet de règlement, faisant partie intégrante du présent procès-verbal, est soumis au conseil.

6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL

6.1 - Présentation des dossiers par les conseillers et conseillères responsables

Les conseillers et conseillères responsables de leur dossier respectif présentent un résumé des dossiers sous leur responsabilité.

7 - ADMINISTRATION

7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse

Le conseil municipal prend acte du dépôt du procès-verbal de la MRC de Bellechasse de la séance ordinaire du 17 juin 2026.

7.2 - Dépôt et lecture du rapport annuel de la Mairesse sur la situation financière 2025

Conformément à l'article 955 du Code municipal, Mme Mélanie Bolduc, Mairesse, dépose et lit publiquement son rapport annuel sur la situation financière au 31 décembre 2025. Le texte intégral du rapport sera publié dans le journal local « L'Armagh'Joie » dans l'édition du mois d'août 2026.

2026-07-06

7.3 - Dons et commandites | Croix Rouge

Il est proposé par Mme Sue-Élène Belisle,

Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE SOUTENIR la Croix Rouge par une contribution de 25 \$.

ADOPTÉE

2026-07-07

7.4 - Inscription de la mairesse au Congrès de la FQM 2026

ATTENDU QUE le Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) constitue un événement permettant aux élus de parfaire leurs connaissances, de suivre des formations et de s'informer des meilleures pratiques en matière de gestion municipale;

ATTENDU QUE la participation de la mairesse au Congrès 2026 de la Fédération québécoise des municipalités, qui se tiendra du 24 au 26 septembre 2026;

ATTENDU QU'un tarif préférentiel est en vigueur pour tout inscription avant le 3 juillet 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,

Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ENTÉRINER l'inscription de la mairesse au Congrès 2026 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), qui se tiendra du 24 au 26 septembre 2026.

D'AUTORISER le paiement des frais d'inscription au montant de 1 020 \$ avant taxes, pour les participantes.

QUE les frais d'inscription ainsi que les frais inhérents reliés à cette activité soient assumés par la Municipalité.

ADOPTÉE

2026-07-08

7.5 - Report du dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2027-2028-2029 | MRC Bellechasse

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Armagh doit se conformer aux exigences de la Loi sur la fiscalité municipale (LFM);

CONSIDÉRANT QUE le Service d'évaluation de la MRC de Bellechasse demande à la Municipalité son accord pour le report de la remise du nouveau rôle d'évaluation triennal 2027-2028-2029;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Sue-Élène Belisle,

Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCEPTER que la MRC de Bellechasse et son évaluateur municipal effectue le dépôt du nouveau rôle d'évaluation après le 15 septembre, soit à un moment entre le 16 septembre et le 30 octobre 2026;

D'ACCEPTER que la MRC de Bellechasse adopte une résolution à sa prochaine séance de conseil pour demander un report du dépôt du rôle au ministère approprié.

ADOPTÉE

2026-07-09

7.6 - Inscription de la directrice générale au Colloque zone 2026

ATTENDU les récentes modifications législatives concernant le monde municipal;

ATTENDU QU'il est nécessaire de maintenir une mise à jour;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,

Appuyé par M. Gylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER Mme Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière à participer au colloque de la zone Beauce-Côte-Sud qui se tiendra à Saint-Jean-Port-Joli les 16 et 17 septembre 2026, pour un montant de 170 \$ avant taxes.

QUE les frais d'inscription, de séjour, de déplacement et de repas soient assumés par la Municipalité sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

2026-07-10

7.7 - Dépôt d'un projet au Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2 | Remplacement du panneau numérique municipal

ATTENDU QUE le panneau numérique de la Municipalité est actuellement défectueux et qu'il doit être remplacé afin d'assurer la diffusion efficace des informations municipales à la population;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite déposer un projet de remplacement du panneau numérique dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix auprès de fournisseurs spécialisés et a reçu les soumissions suivantes :

- Daktronics : 54 000,00 \$, taxes incluses;
- Libertevision : 56 598,74 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,
Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le dépôt du projet de remplacement du panneau numérique municipal dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2.

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à déposer la demande d'aide financière, à signer tous les documents requis et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

D'AUTORISER l'achat du panneau numérique à la firme Dakronics au montant de 54 000 \$ taxes incluses.

DE FINANCER cet achat par le biais de l'enveloppe du FRR - Volet 2 représentant une somme de 68 913 \$ pour 3 ans.

ADOPTÉE

2026-07-11

7.8 - RÉSOLUTION - Motion de félicitations à M. Simon Fradette

ATTENDU QUE M. Simon Fradette a récemment été nommé président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Bellechasse;

ATTENDU QUE cette nomination témoigne de son professionnalisme, de ses compétences, de son leadership et de la confiance qui lui est accordée;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite souligner cette réalisation et lui témoigner toute sa fierté;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,
Appuyé par M. Guylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ (OU À LA MAJORITÉ) DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADRESSER les plus sincères félicitations de la Municipalité d'Armagh à M. Simon Fradette pour sa nomination à titre de président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Bellechasse.

DE SOUHAITER à M. Fradette tout le succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

ADOPTÉE

2026-07-12

7.9 - Confirmation de l'embauche permanente de la directrice générale et greffière-trésorière

ATTENDU QUE Mme Fadia Bayrakdar a été embauchée à titre de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Armagh en date du 6 janvier 2026;

ATTENDU QUE son contrat de travail prévoyait une période de probation de six (6) mois;

ATTENDU QUE cette période de probation s'est terminée le 6 juillet 2026;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère qu'elle satisfait aux exigences du poste de directrice générale et greffière-trésorière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,
Appuyé par Mme Sue-Élène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE CONFIRMER que Mme Fadia Bayrakdar a complété avec succès sa période de probation.

D'ACCORDER le statut d'employée permanente au sein de la Municipalité d'Armagh à titre de directrice générale et greffière-trésorière, et ce, à compter du 7 juillet 2026.

ADOPTÉE

7.10 - Dépôt d'une correspondance | Proposition d'un marché de Noël

Le conseil prend acte du dépôt de la correspondance relativement à la proposition de tenir un marché de Noël entièrement organisé par une bénévoles en collaboration avec le comité des loisirs. Cette bénévoles souhaiterait que les fonds amassés reviennent au comité des loisirs.

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Dépôt du rapport mensuel | Juin 2026

Le conseil prend acte du dépôt du rapport mensuel du Service incendie du mois de juin 2026.

8.2 - Dépôt de correspondance | Santé Québec Chaudières-Appalaches (équipements SUMI)

Le conseil municipal prend acte du dépôt de la correspondance de Santé Québec Chaudière-Appalaches relative à la résiliation de l'entente conclue avec la Municipalité d'Armagh concernant les équipements de sauvetage utilisés lors des interventions effectuées hors des voies carrossables, ainsi qu'au transfert de ces équipements à la Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland.

9 - VOIRIE

2026-07-13

9.1 - Résolution d'appui | Demande de modification du guide Programme d'aide à la voirie locale 2025-2027 concernant le volet redressement

CONSIDÉRANT QUE le Guide relatif aux modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement 2021-2024, publié en 2021, prévoyait que les projets visant le pavage (l'asphaltage) de routes gravelées étaient considérés comme un travail admissible;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau Guide relatif aux modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement 2025-2027, publié en juin 2025, précise désormais que les projets visant le pavage (l'asphaltage) de routes gravelées ne sont plus considérés comme un travail admissible;

CONSIDÉRANT QUE faire du pavage sur un chemin de gravier :

- Améliore la qualité de l'air et la qualité de vie des résidents en réduisant par le fait même la poussière;
- Améliore la sécurité routière, la visibilité, la stabilité et l'adhérence;
- Réduit le temps d'intervention en cas d'urgence;
- Valorise les propriétés et améliore l'accès touristique;
- Réduit les coûts d'entretien à long terme, car un chemin en gravier demande un entretien constant de nivelage, d'ajout de gravier, de réparation des nids-de-poule et de gestion du drainage ce qui occasionne des dépenses d'entretien récurrentes;

CONSIDÉRANT que même si l'asphaltage coûte plus cher au départ, il peut réduire les coûts d'entretien sur plusieurs années. Sur un horizon de 10 à 20 ans, plusieurs études montrent que les routes pavées peuvent devenir moins coûteuses pour les municipalités, surtout lorsque le trafic dépasse un certain seuil ;

CONSIDÉRANT que les chemins en gravier peuvent causer des dérapages, des projections de gravier et des pertes de contrôle;

CONSIDÉRANT que le pavage améliore la sécurité des automobilistes, cyclistes et motocyclistes;

CONSIDÉRANT que faire du pavage sur des routes gravelées, comme auparavant, permettrait aux municipalités de mieux adapter leurs interventions à la réalité des sols et des conditions climatiques;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle exigence impose aux municipalités rurales un alourdissement administratif, financier et opérationnel qui n'était pas prévu lors de l'adoption du programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement 2025-2027;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Sue-Élène Belisle,
Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'APPUYER le réseau municipal par cette demande effectuée au gouvernement du Québec visant à modifier le Guide du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement 2025-2027, publié en juin 2025, afin de permettre le pavage sur les routes gravelées.

DE TRANSMETTRE la présente résolution au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD), à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la MRC de Bellechasse.

ADOPTÉE

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

2026-07-14

10.1 - Usine d'épuration | Travaux de ventilation | Autorisation de paiement (Facture 8906)

ATTENDU QUE des travaux ventilation sont en cours à l'usine d'épuration;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de paiement pour les travaux d'électricité par la firme Augustin Cormier Entrepreneur électricien inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,
Appuyé par Mme Sue-Élène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la Municipalité d'Armagh, sur recommandation de M. Arnaud Côté-Leclerc, ingénieur, autorise le paiement au montant de 21 097.91 \$ incluant les taxes à la firme Augustin Cormier Entrepreneur électricien inc. en lien avec les travaux d'électricité pour la ventilation à l'usine d'épuration. Ce montant est financé par le Programme TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE

2026-07-15

10.2 - Usine d'épuration | Travaux de ventilation | Autorisation de paiement (Facture 9133)

ATTENDU QUE des travaux ventilation sont en cours à l'usine d'épuration;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de paiement pour les travaux d'électricité par la firme Augustin Cormier Entrepreneur électricien inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,
Appuyé par M. Guylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la Municipalité d'Armagh, sur recommandation de M. Arnaud Côté-Leclerc, ingénieur, autorise le paiement au montant de 11705.68 \$ incluant les taxes à la firme Augustin Cormier Entrepreneur électricien inc. en lien avec les travaux d'électricité pour la ventilation à l'usine d'épuration. Ce montant est financé par le Programme TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2026-07-16

11.1 - Résolution d'appui à une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) | Dossier 455110

CONSIDÉRANT que le lot 4 275 701 est situé en zone agricole et qu'une partie de celui-ci se trouve à moins de 1 000 mètres du périmètre urbain;

CONSIDÉRANT que le demandeur est également propriétaire du lot 4 276 478 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT qu'une résidence a été construite sur le lot 4 276 478 en 1982, à la suite de l'émission d'un permis de construction délivré par la Municipalité d'Armagh le 10 novembre 1982;

CONSIDÉRANT que le lot 4 276 478 est réputé contigu au lot 4 275 701;

CONSIDÉRANT que le demandeur souhaite, à la suite de la déclaration de transmission, aliéner le lot 4 275 701 en faveur de son fils;

CONSIDÉRANT qu'une résidence est déjà érigée sur le lot visé par la demande et que le cessionnaire projeté entend y résider et utiliser le résidu du lot à des fins sylvicoles;

CONSIDÉRANT que le projet n'a pas pour effet de retirer des superficies additionnelles de la zone agricole ni de compromettre davantage les activités agricoles du secteur;

CONSIDÉRANT que l'aliénation projetée requiert une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de permettre le transfert du lot 4 275 701, lequel sera réputé contigu au lot 4 276 478;

CONSIDÉRANT que la Municipalité estime que la demande est compatible avec les usages du milieu environnant et qu'elle ne porte pas atteinte au potentiel agricole du secteur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,
Appuyé par Mme Sue-Élène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'APPUYER la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant à obtenir l'autorisation d'aliéner le lot 4 275 701 du cadastre du Québec en faveur du fils du demandeur.

DE CONSIDÉRER que cette demande n'aura pas pour effet d'augmenter les contraintes à l'agriculture environnante ni de diminuer le potentiel agricole des propriétés avoisinantes.

ADOPTÉE

11.2 - Dépôt de correspondance | Hydro-Québec | Enquête d'interception - Projet ABSL

Le conseil municipal prend acte du dépôt de la correspondance d'Hydro-Québec l'informant que des équipes mandatées réaliseront, au cours des prochaines semaines, des enquêtes d'interception sur le territoire de la Municipalité d'Armagh dans le cadre du projet de l'Axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent. Ces démarches visent à mieux documenter les usages du territoire afin de soutenir les analyses environnementales et sociales liées au projet.

12 - LOISIRS ET CULTURE

2026-07-17

12.1 - Motion de félicitations à la Corporation Loisirs et Sports d'Armagh

ATTENDU QUE le Festival d'Armagh a eu lieu du 26 au 28 juin dernier;

ATTENDU QUE la Corporation Loisirs et Sports d'Armagh a démontré un engagement exceptionnel envers les citoyens d'Armagh en organisant des événements et des activités de grande qualité;

ATTENDU les commentaires positifs reçus par les participants aux diverses activités;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Sue-Élène Belisle,

Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE FÉLICITER la Corporation Loisirs et Sports d'Armagh ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur participation et leur implication lors des diverses activités et de leur transmettre la présente motion.

ADOPTÉE

2026-07-18

12.2 - Bibliothèque Armagimo

Le conseil municipal prend acte du dépôt de cette correspondance et félicite le comité de la bibliothèque pour son engagement et les efforts déployés dans l'obtention de cette aide financière de 12 733 \$ a été obtenue dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Cette subvention permettra de procéder au remplacement des étagères de la bibliothèque afin d'améliorer l'aménagement des lieux et d'offrir un environnement plus fonctionnel et sécuritaire aux usagers.

2026-07-19

12.3 - Renouvellement abonnement | Société Historique de Bellechasse

ATTENDU l'importance de soutenir les organismes qui contribuent à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire régionale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,

Appuyé par Mme Sue-Élène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le renouvellement de l'abonnement de la Municipalité d'Armagh à la Société historique de Bellechasse pour deux (2) ans, pour un montant de 60 \$.

ADOPTÉE

13 - PARC DES CHUTES

2026-07-20

13.1 - Création du comité citoyen du Parc des Chutes d'Armagh | Nomination des membres

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite favoriser l'implication citoyenne dans le développement, la mise en valeur et l'animation du Parc des Chutes d'Armagh;

ATTENDU QU'un appel de candidatures a été lancé afin de constituer un comité citoyen;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens ont manifesté leur intérêt à siéger à ce comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,

Appuyé par Mme Sue-Élène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE NOMMER les personnes suivantes à titre de membres du comité citoyen du Parc des Chutes d'Armagh :

- M. Daniel Bédard, conseiller et président du comité
- Mme Sue-Élène Belisle, conseillère (temporaire)
- Mme Janie-Michelle Caron, citoyenne
- Mme Lyne Rondeau, citoyenne
- Mme Geneviève Chabot, citoyenne
- Mme Johanne Langlois, citoyenne
- M. Daniel Plourde, citoyen

DE MANDATER le comité à formuler des recommandations au conseil municipal relativement au développement, à l'amélioration, à l'animation et à la mise en valeur du Parc des Chutes d'Armagh, dans le respect des orientations et des décisions du conseil municipal.

ADOPTÉE.

2026-07-21

13.2 - Demande de prix | Bonification de l'accès aux sentiers du Parc des chutes d'Armagh

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh souhaite réaliser des travaux d'aménagement dans le cadre du projet de bonification de l'accès aux sentiers du Parc des Chutes d'Armagh;

ATTENDU QUE les travaux consistent en l'aménagement d'une arche, d'une porte et d'une clôture dans le cadre de l'installation de la borne de paiement, de la terrasse par un plancher de bois et de garde-corps ainsi que du patio du restaurant du Parc des chutes d'Armagh

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué une demande de prix pour la réalisation de ces travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions :

Compagnies	Prix avant taxes
Construction Mario Lemieux inc.	19 213.25 \$
CDT Construction inc.	22 000 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,

Appuyé par Mme Sue-Élène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE MANDATER la firme Construction Mario Lemieux inc. pour les travaux d'aménagement du Parc des Chutes d'Armagh, dans le cadre du projet de bonification de l'accès aux sentiers pour un montant de 19 213.25 \$ (avant taxes).

QUE les dépenses relatives à ce contrat soient financées et comptabilisées dans le cadre de la programmation de la TECQ 2024-2028.

QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE.

2026-07-22

13.3 - Mandat à la firme Tremblay Bois Avocats - Préparation de l'appel d'offres pour l'exploitation du restaurant du Parc des Chutes d'Armagh

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite procéder à l'attribution d'une concession pour l'exploitation du restaurant du Parc des Chutes d'Armagh;

ATTENDU QUE la Municipalité a mandaté la firme Tremblay Bois Avocats afin de l'accompagner dans la préparation de l'appel d'offres et de s'assurer que le processus respecte les exigences légales applicables;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire mettre en place un processus transparent, équitable et ouvert, permettant à toute personne ou entreprise intéressée de soumettre une proposition;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,
Appuyé par Mme Sue-Èlène Belisle.

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE MANDATER la firme Tremblay Bois Avocats pour la préparation des documents d'appel d'offres relatifs à l'exploitation du restaurant du Parc des Chutes d'Armagh.

DE CONFIRMER la volonté du conseil municipal de procéder par un appel d'offres public afin d'offrir à toute personne ou entreprise intéressée l'opportunité de déposer une soumission, dans le respect des principes d'équité, de transparence et de saine gestion des fonds publics.

ADOPTÉE

2026-07-23

13.4 - Nomination du comité de sélection - Appel d'offres pour l'exploitation du restaurant du Parc des Chutes d'Armagh

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh a lancé un appel d'offres visant la concession pour l'exploitation du restaurant du Parc des Chutes d'Armagh;

ATTENDU QUE la date limite de réception des soumissions est fixée au 9 septembre 2026 à 16 h 30;

ATTENDU QU'il y a lieu de constituer un comité de sélection chargé de procéder à l'analyse et à l'évaluation des soumissions reçues, conformément aux critères prévus aux documents d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Sue-Èlène Belisle,
Appuyé par M. Guylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ (OU À LA MAJORITÉ) DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE NOMMER les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection pour l'évaluation des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour l'exploitation du restaurant du Parc des Chutes d'Armagh :

- Mme Mélanie Bolduc, mairesse
- M. Daniel Bédard, conseiller
- Mme Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière

QUE le comité procède à l'ouverture, à l'analyse et à l'évaluation des soumissions conformément aux exigences et aux critères établis dans les documents d'appel d'offres, puis formule une recommandation au conseil municipal, lequel demeure seul habilité à octroyer le contrat.

ADOPTÉE

14 - FAMILLES ET AÎNÉS

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

2026-07-24

16 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,
Appuyé par Mme Sue-Èlène Belisle,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la séance soit levée. La séance est levée à 20 h 37.

ADOPTÉE

Mélanie Bolduc, mairesse

Fadia Bayrakdar, directrice générale
et greffière-trésorière

Prochaine séance: 1er septembre 2026



CONSTRUCTION-RÉNOVATION C.D.T. INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
 Cell. : 418 805-5835
 construction-cdt@outlook.com

367, Boulevard St-Pierre
 St-Raphaël QC G0R 4C0
 R.B.Q. : 5671-9586-01

construction-renovationcdt.com

• TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
 • PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
 • FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Foxy Traiteur
 ACCRÉDITÉ MAPAQ

• Buffets funéraires
 • Nourriture traditionnelle

Groupe ou personne seule

Sylvie Mercier, prop. 418 283-3605

Micro excavation Bellechasse
 R.B.Q. 5664-1749-01

Pour vos petits et moyens travaux de tous genres au meilleur prix.

Spécialités: Endroits restreints, nivelage creusage, drainage, marteau hydraulique

NOUVEAU Inspection de drain par camera
 Sylvain Asselin, prop C. 581.888.6237

LÀ pour tous vos besoins en assurance

1 888 265-7940

PROMUTUEL
 ASSURANCE
 CÔTE-SUD

ATELIER MÉCANIQUE JC
UNI-PRO

VÉHICULES . VTT . MOTONEIGE
 Mécanique générale / Alignement

581 745-6972

MARIO LEMIEUX
 CONSTRUCTION

RBQ 8345-6756-37

Votre partenaire clé!

235, rue Commerciale
 Saint-Damien 418 883-5852
 constmlemieux@telus.net
 www.constructionmariolemieux.com

APCHL
 GARANTIE

Accompagnement GRATUIT pour les résidents de la MRC de Bellechasse

Le Carrefour
 Employabilité • Travail de rue
 Immigration

Contactez-nous!
 418 887-7117 | f i

- Soutien à la recherche d'emploi et à la rédaction de CV
- Soutien à l'accueil et l'intégration en immigration
- Orientation de carrière • Projets jeunesse
- Bénévolat, entrepreneuriat et volontariat
- Éducation financière • Séjours exploratoires
- Travail de rue

Avec la participation financière de Québec

Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

DOMINIQUE VIEN

Députée
 Bellechasse — Les Etchemins — Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca

Août 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
						1
2 Messe à 10 h	3	4	5	6	7 Bac vert	8
9 Élections – vote par anticipation	10	11 Séance du conseil 19h30	12	13	14 Bac bleu	15 Messe à 16 h
16 Élections	17	18 Analyse d'eau puits privés	19	20	21 Bac vert	22
23	24 l'Armagnac joie	25 5e versement des taxes	26	27	28 Bac bleu	29
30	31					

Aperçu des activités du mois de septembre

1er septembre : séance de conseil

4 septembre : bac vert

6 septembre : messe à 10 h

7 septembre : bibliothèque et bureau municipal fermé pour la Fête du Travail

9 septembre : dîner de la Fadoq

11 septembre : bac bleu

18 septembre : bac vert

21 septembre : date de tombée

25 septembre : bac bleu

